

Séances 7, 8

Thèmes abordés :

L'inventaire
Les amortissements
Les dépréciations
Les provisions
Les cessions
La règle de prudence
Les opérations de régularisation et la règle d'indépendance des exercices
Les modes de financement

Cours à étudier :

- Baetche A, Föll C., *Rappels de cours de comptabilité générale*, Archétypes 82, Cours 2021-2022

Chapitres en lien avec:

Les amortissements-types, enregistrement comptable
Les dépréciations
Les provisions
Les immobilisations - cession
La régularisation des charges et des produits

--Cloet H, Astolphi P, Morvan C, 2021-2022, *QCM/ Exercices de comptabilité générale*, Archetype 82

La lecture approfondie des chapitres susmentionnés permet de réaliser le cas qui suit. Aussi, aucune invocation d'un éventuel décalage entre l'avancement du cours magistral et celui des TD ne peut justifier un travail non fait.

Lexique :

Revoir les définitions associées aux séances 1 à 6

Nouvelles définitions : [le reste du lexique](#)

Les définitions non comprises nécessitent que vous demandiez des explications à votre chargé de TD. Sans question posée, les définitions sont jugées comprises et apprises. Elles peuvent donc faire l'objet d'une évaluation.

Questions :

1. Quand l'inventaire a-t-il lieu ?
2. Quelles opérations réalise-t-on lors de l'inventaire ?
3. Qu'appelle-t-on « régularisation des charges et des produits » ?
4. Définir : un produit constaté d'avance, une charge constatée d'avance. Où les localise-t-on dans un bilan ?
5. Définir : un produit à recevoir, une charge à payer.
6. Parmi les produits à recevoir, les produits constatés d'avance, les charges à payer et les charges constatées d'avance, quels sont ceux qui nécessitent la comptabilisation de la TVA ?
7. Qu'et-ce que des charges à répartir sur plusieurs exercices ?

8. Rappeler ce qu'est le principe de prudence. Expliquez son impact sur la comptabilisation des plus-values effectives et latentes.
9. Citez les différents types de provisions.
10. Pour l'amortissement linéaire et pour l'amortissement dégressif,
 - citez les formules donnant les taux,
 - donnez la date de départ de l'amortissement,
 - expliquez comment l'on calcule l'amortissement de l'année d'acquisition,
 - expliquez comment l'on calcule l'amortissement de l'année de cession,
 - expliquez comment l'on calcule l'amortissement d'une année complète.
11. Lorsque l'on fait un amortissement de type dégressif, à quel moment cesse-t-on d'appliquer le taux d'amortissement dégressif ? Pourquoi agit-on ainsi ? Que se passerait-il si l'on conservait le taux d'amortissement dégressif ?
12. Définir une perte sur créances irrécouvrables.
13. Définir les rentrées sur créances amorties.

Les questions vous aident à réaliser les cas et vous préparent au partiel. (Elles représentent approximativement le quart de votre note finale.) Par ailleurs, vos réponses écrites les concernant peuvent donner lieu, à tout moment, à une évaluation.

CAS N°5

La société « TAG »

La société « TAG » est spécialisée dans la fabrication de mobilier sur mesure à Paris. Créée, le 1^{er} janvier N-13, elle clôture ses comptes le 31 décembre.

PREMIERE PARTIE

1) La société a acheté le 25 avril N-4 une machine-outil d'une valeur H.T. de 4 700 euros (TVA 20% €). Les frais d'installation s'élèvent à 300 euros H.T. (TVA 20 %) et la date de première utilisation est le 15 mai N-4. (**amortissement dégressif sur 5 ans**).

2) La société a acquis (**et mis en service**) le 1^{er} juin N-4 du matériel de bureau d'une valeur de 1 600 euros HT. (TVA 20% €), amorti sur une durée de 4 ans en **linéaire**.

3) Une grue a été achetée 13 000 euros H.T. (TVA 20%) le 1^{er} avril N à crédit. La société décide de l'amortir en **dégressif** sur 4 ans.

4) La société a acheté un nettoyeur d'une valeur de 13 000 euros HT. (TVA 20%) le 1^{er} juin N-7. Sa mise en service est intervenue le 16 juillet N-7. Amorti **linéairement** sur 5 ans, il est revendu le 7 avril N, 200 euros H.T. (TVA 20%) et payé par chèque.

5) Une machine achetée (**et mise en service**) le 8 juin N-2 pour 11 200 € HT (TVA 20 %) est revendue le 31 décembre N. Le tableau d'amortissement de cette immobilisation figure en annexe 1. Le règlement s'effectue par chèque pour 4 000 € HT (TVA 20%).

Travail à faire

- Présenter à l'aide des imprimés joints en annexe les tableaux d'amortissement des immobilisations.
- Présenter les tableaux d'amortissement linéaire et dégressif relatifs à la grue acquise le 1^{er} avril N. « TAG » opte pour l'amortissement dégressif. Son choix est-il judicieux ? Pourquoi ?
- Enregistrer au 31 décembre N les opérations précédentes au journal.

DEUXIEME PARTIE

6) La consommation d'électricité du mois de décembre **est estimée** à 280 euros H.T. (TVA 20%) récupérable. (*Charge à payer*)

7) Les services administratifs possèdent **en réserve** :

- 3 feuilles de 50 timbres poste à 0,5 euros
- 18 timbres fiscaux à 2 euros
- des rames de papier pour photocopies estimées à 120 euros TTC. (100 € HT) (*Charge constatée d'avance*)

8) Une commission de 600 euros H.T. (TVA 20%) **doit être encaissée en janvier N+1** pour différents services **rendus au cours du dernier trimestre N**. (*Produit à recevoir*)

9) La prime d'assurance incendie annuelle a été réglée à l'échéance le 1^{er} septembre N pour un montant de 2 000 euros. (*Combien de mois concernent l'année N ?*)

10) Un petit meuble a été facturé **le 28 décembre N** à un client pour un montant T.T.C. de 2400 euros (TVA 20% = 400 €) mais la livraison sera effectuée **le 6 janvier N+1**. (*Produit constaté d'avance*)

11) Une maison d'habitation, appartenant à l'entreprise, est louée à un particulier moyennant un loyer mensuel de 1 300 euros H.T. (TVA 20%) payable trimestriellement d'avance le 1^{er} février, 1^{er} mai, 1^{er} août, 1^{er} novembre. (*Le dernier trimestre va du 1^{er} novembre à la fin janvier. Combien de mois ne concernent pas N ?*)

12) Les honoraires de l'expert-comptable pour le dernier trimestre N **sont évalués à 2 800 euros H.T.** (TVA 20%).

13) Des redevances trimestrielles de crédit-bail immobilier ont été réglées le 15 novembre N pour 5 500 euros H.T. (TVA 20%) pour la période du 15 novembre N au 15 février N+1. (*Combien de mois ne concernent pas N ?*)

14) **TAG** vous communique l'état des créances douteuses au 31 décembre N-1

Clients	Nominal T.T.C. de la créance au 31/12/N-1	Dépréciations au 31/12/N-1	Sommes encaissées et comptabilisées en N	Observations
Latorpille	3000	750	1 200	35% du solde sera sans doute recouvré
Réceptiendaire	4 800	2 800	1 800	pour solde de tout compte
Vadrouille	12 000	8 000	0	45% du solde sera sans doute recouvré
Angélisme	12 000	8 000	0	20% du solde sera sans doute recouvré

A l'inventaire on constate :

- le client Circonspection qui doit 1 400 € HT est totalement insolvable et la créance est considérée comme définitivement perdue.
- le client Turpitude, débiteur de 6 000 euros, doit faire l'objet d'une dépréciation de 35 %.
- le client Flagornerie dont la créance était considérée comme totalement irrécouvrable lors de l'inventaire précédent a envoyé un chèque de 2 400 euros. Ce chèque est à comptabiliser.

Travail à faire

- Enregistrer au journal les opérations précédentes au 31 décembre N.

TROISIEME PARTIE

« **TAG** » a constamment constaté des bénéfices depuis N-13, date de sa création. Elle dispose de la confiance des banques.

Afin de moderniser son entrepôt, elle souhaite obtenir de nouvelles sources de financement.

Travail à faire

- Présenter une courte note technique lui indiquant les sources de financement susceptibles de convenir en présentant leurs avantages et inconvénients respectifs.

